



Notice d'installation et d'entretien

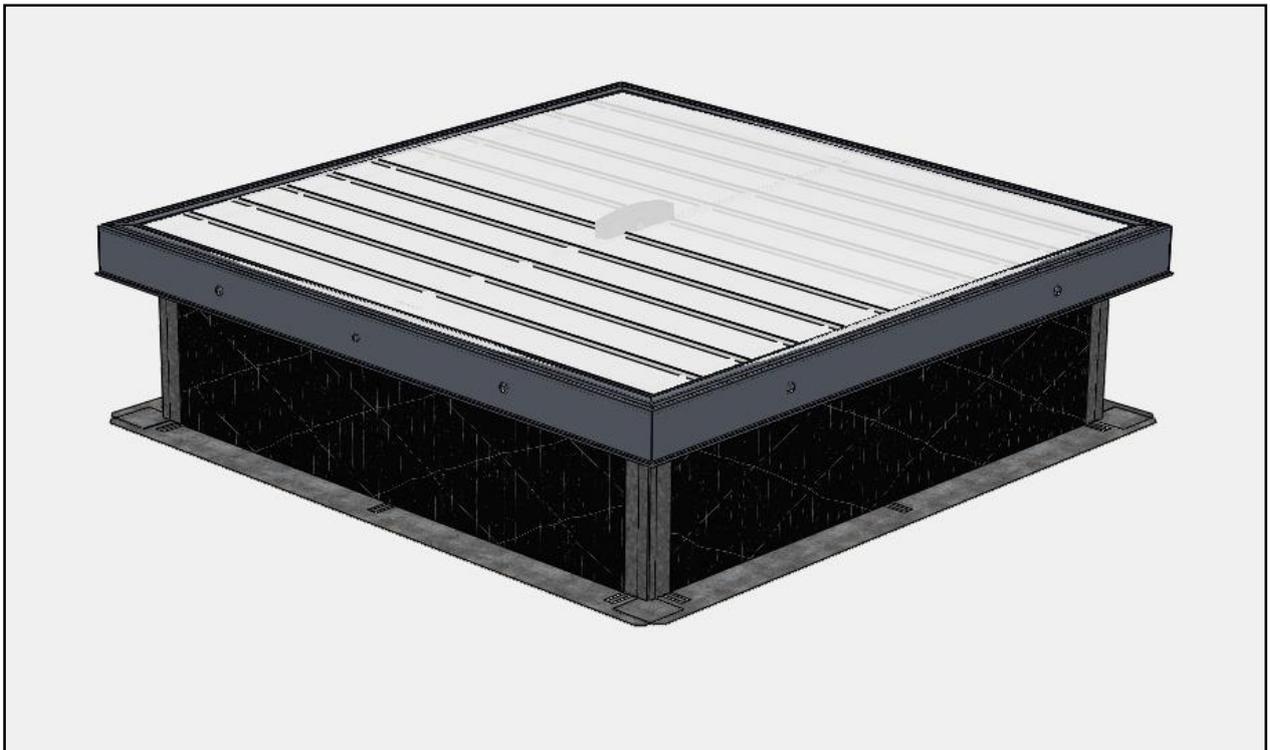
Skydôme - Skyclair

Désignation et référence commerciale : Skydôme - Skyclair

Année de révision : 2012

Norme de référence : NF EN 1873

Attention : La présente notice ne saurait constituer un document contractuel, le fabricant se réserve la possibilité d'apporter sans préavis toute modification qu'il jugera utile.



Page 1 sur 7	Réf : Skydôme - Skyclair NIE SKY-2 Notice d'installation et d'entretien	Usine SKYDOME Entre-Deux-Villes 02270 Sons-Et-Ronchères Tél : 03 23 21 79 90	
-----------------	---	---	---



Sommaire

1. Identification	Page 3
2. Manutention	Page 3
3. Précautions sur le support	Page 3
4. Explication du code de marquage du produit	Page 4
5. Gamme	Page 5
6. Installation et mise en œuvre	Page 5
7. Instructions concernant la maintenance	Page 7
8. Rechange	Page 7



1. Identification

1.1 Type SKYDOME® (Eclairage)

1.2 Type de gamme

Appareil de désenfumage simple ouvrant de la gamme SKYDOME®/ SKYCLAIR®.

1.3 Variantes possibles dans la gamme

- Costières :
 - Costière droite
 - Costière coiffante
- Remplissages :
 - Capot polycarbonate alvéolaire épaisseur 10 à 16 mm
 - Double dôme (suivant dimensions)
- Options :
 - Barreaudage antichute dit 1200 joules en position de sécurité reposant sur ces supports et ou retardataire d'effraction.
 - Store plissé

2. Manutention

Toute manœuvre pouvant détériorer les mécanismes et la géométrie de l'appareil est à proscrire.

3. Précautions sur le support

- 3.1. Le support recevant le DENFC doit être plan, dans les tolérances normatives de la construction en bâtiment.

Page 3 sur 7	Réf : Skydôme - Skyclair NIE SKY-2 Notice d'installation et d'entretien	Usine SKYDOME Entre-Deux-Villes 02270 Sons-Et-Ronchères Tél : 03 23 21 79 90	
-----------------	---	---	---



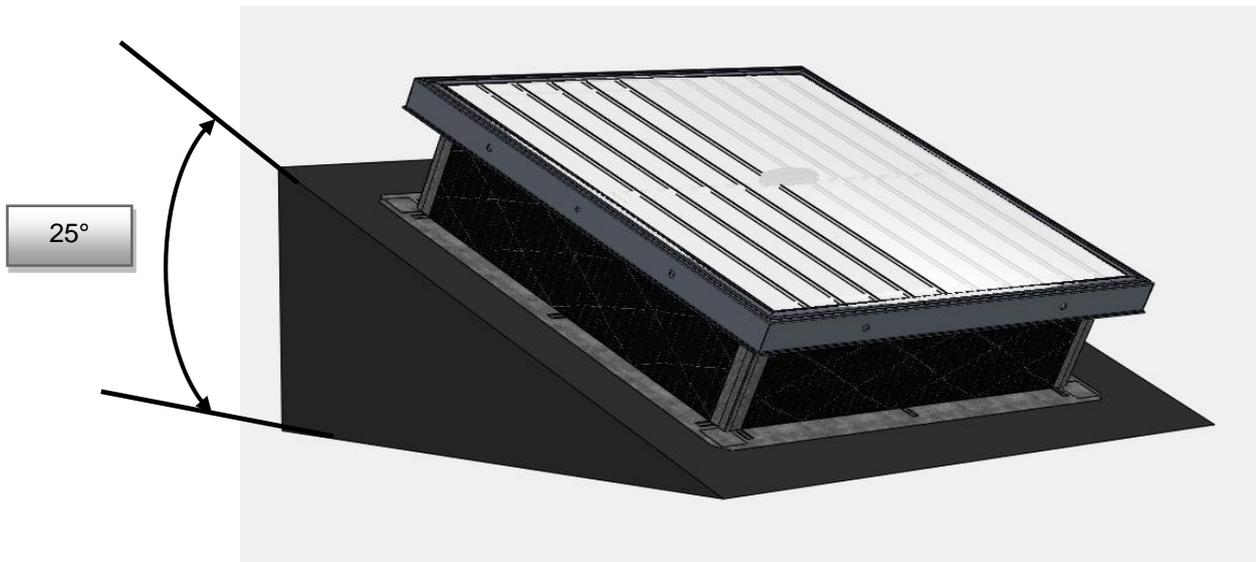
Notice d'installation et d'entretien

Skydôme - Skyclair

3.2. L'installation du DENFC s'effectue selon la règle suivante :

3.2.1 Règle 1

La pente maximale autorisée est de 25° soit 46,65%.

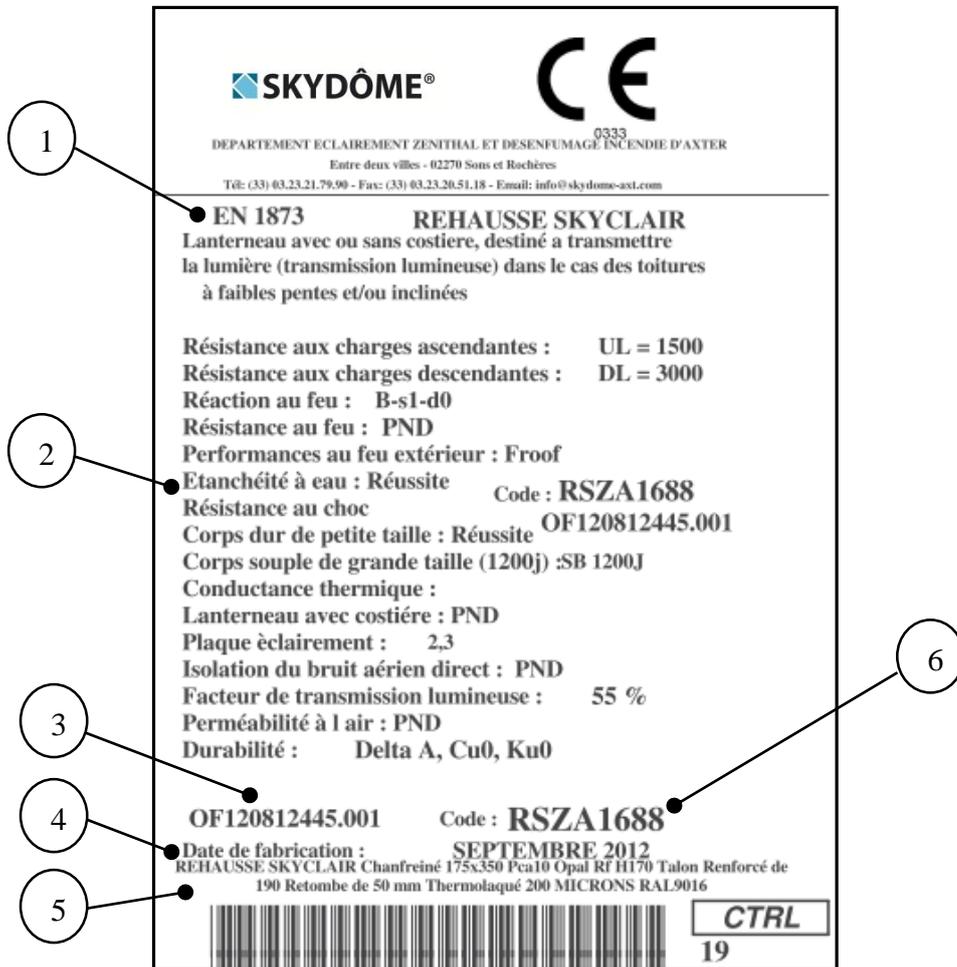


Attention : l'appareil doit être installé selon les normes, instructions techniques, et toutes règles ou textes en vigueur.

Page 4 sur 7	Réf : Skydôme - Skyclair NIE SKY-2 Notice d'installation et d'entretien	Usine SKYDOME Entre-Deux-Villes 02270 Sons-Et-Ronchères Tél : 03 23 21 79 90	
-----------------	---	---	---



4. Explication du code de marquage du produit



- ① Norme de référence en vigueur
- ② Performance à indiquer en référence à la norme *NF EN 1873*
- ③ Numéro d'ordre de fabrication
- ④ Date de fabrication
- ⑤ Désignation commerciale de l'appareil
- ⑥ Code article (pour la traçabilité de l'appareil)



5. Gamme

La gamme dimensionnelle va de 50 x 50 à 195 x 300 cm.

6. Installation et mise en œuvre

6.1 La pose de l'appareil

Attention : toute manœuvre pouvant détériorer les mécanismes et/ou la structure du lanterneau est interdite. SKYDOME® ne saurait être tenu pour responsable des incidences émanant de telles manœuvres.

6.1.1 *Mise en place du SKYDOME® / SKYCLAIR® selon son support*

- *Chevêtre :* Par l'intermédiaire de vis auto-perçuses ou rivets ou autres boulonneries en respectant **un entraxe maximum entre 2 fixations de 330 mm.**
- *Tôles d'acier nervurées :* Par l'intermédiaire de vis auto-perçuses ou rivets ou autres boulonneries en respectant **un entraxe maximum entre 2 fixations de 330 mm.**
- *Support de maçonnerie :* Par l'intermédiaire de fixations adaptées en respectant **un entraxe maximum entre 2 fixations de 200 mm.**

L'isolation éventuellement présente sur l'accès toiture comporte un film bitumeux conçu pour recevoir directement des relevés d'étanchéité.

6.1.2 *Mise en place du SKYDOME® / SKYCLAIR® en version rehausse*

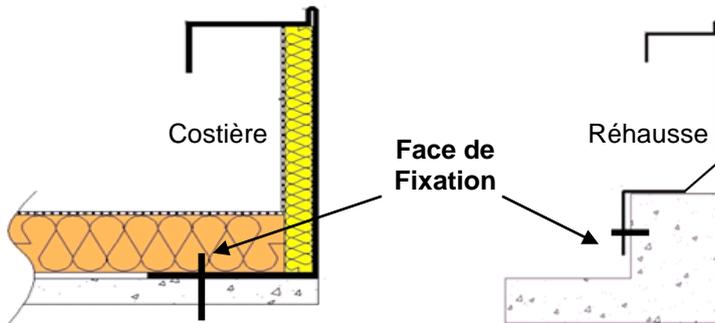
Les prescriptions d'entraxes décrites ci-dessus sont identiques pour la version rehausse sous réserve d'une mise en place sur un support existant adéquat, à savoir : en acier, en béton, en bois, ou en tout autre matériau ayant déjà subi avec succès l'essai de déformation thermique.

Les DENFC devront être fixés et étanchés selon les prescriptions définies dans les D.T.U étanchéité (Document Technique Unifié) en vigueur.

Page 6 sur 7	Réf : Skydôme - Skyclair NIE SKY-2 Notice d'installation et d'entretien	Usine SKYDOME Entre-Deux-Villes 02270 Sons-Et-Ronchères Tél : 03 23 21 79 90	
-----------------	---	---	---



6.1.3 Schémas de principe pour fixation d'un appareil selon sa version



Tous autres endroits pour la fixation risquent de provoquer des fuites d'eau.

7. Instructions concernant la maintenance

Attention : nos appareils ne sont pas garantis dans le cadre d'une exposition susceptible de modifier les caractéristiques initiales d'un élément ou une fonction de l'accès toiture.

Les opérations d'exploitation, de maintenance et de vérifications périodiques se feront suivant les exigences des textes et normes en vigueur.

8. Rechange

Tous les composants de l'appareil sont disponibles sur simple demande auprès de SKYDOME®.